

No: 45 - Décembre 2013



ANALYSE DE LA PRESSE

Décembre 2013

- 1. A la une : La Turquie a signé avec l'Union européenne un accord de réadmission
- Dossier du mois : Série d'arrestations pour corruption en Turquie
- 3. **Economie**
- International 4.
- 5. **Turquie**
- Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Décembre 2013) 6.







1. A la une : La Turquie a signé avec l'Union européenne un accord de réadmission

« La Turquie a signé [le 16 décembre] à Ankara avec l'Union européenne un accord de réadmission des migrants clandestins qui doit permettre, à l'horizon 2017, la levée de l'obligation de visa imposée par Bruxelles à ses ressortissants.

Le gouvernement turc avait paraphé cet accord en 2012 mais avait suspendu sa signature formelle à un engagement de l'UE à étendre la libre circulation sur son territoire aux citoyens de nationalité turque. » (Lefigaro.fr, AFP, 16/12/2013)



Photo: Umit Bektas / Reuters

« Le maintien de la procédure d'obtention des visas pour les Turcs constitue en effet une particularité: les restrictions ont été levées pour les pays des Balkans, même ceux qui n'ont pas entamé de négociations d'adhésion à l'UE, contrairement à la Turquie, qui est candidate. » (Le Figaro, Laure Marchand, 17/12/2013) « Associée à l'Europe depuis 1963, membre de l'union douanière depuis 1995, candidate à l'UE depuis 1999, elle considère comme un droit légitime la libre circulation de ses citoyens dans les 26 Etats de l'espace Schengen. (Lefigaro.fr, AFP, 16/12/2013)

En vertu de l'accord signé, la Turquie « s'engage à reprendre les migrants qui ont transité par son territoire et sont entrés illégalement sur le sol européen, ainsi que ses propres nationaux qui séjournent sans autorisation dans un pays de l'Union européenne. En échange, Bruxelles s'est engagée à ouvrir des discussions devant aboutir à la libéralisation des visas, obligatoires pour les ressortissants turcs désirant voyager en Europe. » (Le Figaro, Laure Marchand, 17/12/2013)

« Cet accord, salué comme "historique" par le chef de la diplomatie turque Ahmet Davutoglu, a été signé en présence du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan par le ministre turc de l'Intérieur, Muammer Güler, et la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Cecilia Malmström. (...) "La porte de l'Europe sans visa va désormais être ouverte", s'est félicité M. Erdogan, assurant que "la Turquie remplira sans faille tous les engagements qui lui incombent à propos de l'accord de réadmission". » (Lefigaro.fr, AFP. 16/12/2013)

Ahmet Davutoglu « a estimé que le processus devait conduire à la levée des visas au "maximum dans trois ans et demi", se félicitant d'avoir atteint "un objectif de la Turquie depuis de nombreuses années". » (Le Figaro, Laure Marchand, 17/12/2013)

- « En tout cas, a affirmé Egemen Bagis, ministre turc des Affaires européennes, la Turquie ne sera pas un "paradis pour les migrants illégaux". D'après le ministre cité par le "Hürriyet", les contrôles à la frontière vont être renforcés et Ankara va créer une autorité civile de protection des frontières, à l'image de Frontex, l'agence européenne pour les frontières extérieures des Etats membres. » (Les Echos, Jacques Hubert-Rodier, 17/12/2013)
- « Premier signe tangible de réchauffement des relations entre la Turquie et l'Union européenne, trois mois après la relance des négociations d'adhésion » selon Jacques Hubert Rodier. « L'accord avec l'Union européenne est bien, note pour sa part le "Financial Times ", "un signe d'amélioration" des relations. » (Les Echos, Jacques Hubert-Rodier, 17/12/2013)
- « Signe de ce réchauffement, M. Erdogan a annoncé qu'il rencontrerait le 21 janvier les responsables européens à Bruxelles et qu'il recevrait une semaine plus tard, les 27 et 28, le président français François Hollande. » (AFP, Burak Akinci, 16/12/2013)





2. Dossier du mois : Série d'arrestations pour corruption en Turquie

« Un vaste coup de filet anticorruption mené mardi matin [17 décembre] à Istanbul et Ankara provoque un séisme sans précédent au sein du pouvoir turc. La justice enquête sur une vaste affaire de malversations, de corruption et de blanchiment d'argent, aux ramifications très politiques. » (Le Monde.fr, Guillaume Perrier, 17.12.2013)

Parmi les personnes interpellées figurent les fils des ministres turcs de l'Intérieur Muammer Guler, de l'Economie Zafer Caglayan et de l'Environnement et de l'urbanisme Erdogan Bayraktar (ancien directeur de TOKI) ou encore Suleyman Aslan, PDG de la banque publique Halk Bankasi, ainsi que des bureaucrates de premier plan et des hommes d'affaires comme Ali Agaoglu et Reza Zarrab. (Libération, Marc Semo, 18/12/2013, Le Monde.fr, Guillaume Perrier, 17.12.2013)

Les accusations portent notamment sur les appels d'offres publics pour la construction de logements sociaux par l'agence gouvernementale du développement du logement (Toki). « Malgré une répression accrue et une législation plus sévère, la corruption reste chronique en Turquie, notamment dans la construction immobilière qui a connu un boom spectaculaire ces dernières années sous le pouvoir AKP. » (AFP, 17/12/2013)

« "C'est le plus gros scandale de l'histoire de la Turquie. Le premier ministre doit démissionner", a déclaré le député Engin Altay, membre du CHP (Parti républicain du peuple). L'opposition exige par ailleurs la création par l'Assemblée nationale d'une commission d'enquête. » (Le Monde.fr, Guillaume Perrier, 17.12.2013)

AKP / Cemaat : le divorce ?

Longtemps alliée du Premier ministre Erdogan, la confrérie de Fethullah Gülen, la Cemaat, pourrait être à l'origine du scandale.

« Un conflit aussi implacable qu'inédit oppose le Premier ministre islamo-conservateur Recep Tayyip Erdogan, le leader de l'AKP au pouvoir depuis novembre 2002, à la très influente confrérie islamiste de Fethullah Gülen, qui fut longtemps son alliée. » (Libération, Marc Semo, 18/12/2013)

L'enquête menée depuis plus d'un an par des magistrats d'Istanbul, dont le procureur Zekeriya Oz, considéré comme proche de la Cemaat (la confrérie de Fethullah Gülen), sans que les services secrets (MIT) et le ministre de la Justice n'en aient eu vent, touche le parti au pouvoir en son cœur et sur son point le plus sensible : la corruption. » (Libération, Marc Semo, 18/12/2013) Le procureur Öz avait par ailleurs « dirigé l'enquête dans l'affaire Ergenekon, un réseau militaro-nationaliste démantelé après 2008. » (Le Monde.fr, Guillaume Perrier, 17.12.2013)

- « Cinq chefs de la police ont été démis de leurs fonctions après cette opération. » (L'Express.fr 18/12/2013) « Très influente dans la police, la diplomatie et l'administration judiciaire, mais aussi dans le monde des affaires, la confrérie est devenue peu à peu un parti dans le parti, même si ses membres se défendent de toute ambition politique. » (Le Monde, Guillaume Perrier, 02/12/2013)
- « " Nous ne plierons pas", a martelé le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, (...). "Aucune force de l'ombre, qu'elle agisse de l'intérieur ou de l'extérieur, ne nous indiquera la ligne à suivre", a-t-il lancé. » (Le Monde.fr, Guillaume Perrier, 17.12.2013) Qualifiant de « "sale opération" dirigée contre son gouvernement l'enquête judiciaire engagée (...). "Nous n'accepterons pas ces manipulations politiques" » a-t-il déclaré. (Le Figaro.fr, AFP, 18/12/2013)





Aux sources du conflit

« Le conflit [entre le Premier ministre et la cemaat] avait commencé en février 2012, quand les réseaux «gülenistes» tentèrent d'avoir la tête du patron des services secrets, Hakan Fidan, proche d'Erdogan. Ce dernier décida alors de casser le pouvoir de la Cemaat. Au printemps, des proches de la confrérie, dont le vice-Premier ministre, Bülent Arinç, avaient dénoncé l'excès de répression contre les manifestants d'Istanbul. Il y a un mois, le gouvernement a supprimé les cours de soutien scolaire, manne dont profitait la confrérie. L'opposition laïque compte bien profiter de cette guerre interne islamiste qui va éparpiller l'électorat et du grand déballage des affaires. » (Libération, Marc Semo, 18/12/2013)

« Les divisions ne [pouvaient] plus être masquées depuis la publication, [fin novembre] par le quotidien *Taraf*, d'un document confidentiel compromettant daté de 2004. Dans cette lettre, signée notamment par M. Erdogan et par le président Abdullah Gül, à l'époque ministre des affaires étrangères, le Conseil national de sécurité demandait explicitement au gouvernement de prendre des mesures pour "en finir" avec le mouvement Gülen. Depuis les Etats-Unis où il est exilé depuis 1999, Fethullah Gülen s'est déclaré "sans voix". » (Le Monde, Guillaume Perrier, 02/12/2013)

« Le mois dernier, la décision du premier ministre de supprimer les établissements de soutien scolaire, véritable système éducatif parallèle en Turquie et source de revenus essentielle pour la confrérie, a exposé au grand jour la guerre que se livrent les anciens alliés. L'opération spectaculaire contre Toki intervient à quelques mois des élections locales, prévues en mars. » (Le Figaro, Laure Marchand, 18/12/201) « Les "gulénistes" ne cachent plus leurs désaccords avec le mode de gouvernance très personnelle de M. Erdogan. » (Le Monde, Guillaume Perrier, 02/12/2013)

« La toute-puissante Cemaat - dont le chef spirituel Fethullah Gülen, poursuivi pour activités antilaïques, est réfugié aux Etats-Unis depuis 1999 - avait longtemps soutenu l'AKP, partageant peu ou prou le même projet d'islamisation de la société et des institutions. Mais les deux forces sont de natures différentes. (...) L'AKP de Recep Tayyip Erdogan, issu de l'ancien parti islamiste Refah, est avant tout un mouvement politique. La confrérie, plus libérale et pro-occidentale, mais encore plus bigote, dont le maître mot est «hizmet» («service»), mise, elle, avant tout sur son pouvoir d'influence au travers de ses journaux, dont Zaman, l'un des principaux quotidiens du pays, ses réseaux d'écoles, y compris en Europe et en Afrique, et l'infiltration massive de l'appareil policier et judiciaire. » (Libération, Marc Semo, 18/12/2013)

« Le divorce entre l'AKP et la Cemaat est en train de se transformer en une guerre ouverte dans laquelle les deux parties vont perdre énormément", relève Kadri Gürsel, éditorialiste du quotidien libéral Milliyet. (...) » (Libération, Marc Semo, 18/12/2013)

3. Economie

« Croissance soutenue de l'économie turque au 3e trimestre »

« L'économie turque a enregistré une croissance plus marquée que prévu au troisième trimestre et celle du deuxième a été revue en légère hausse, montrent des chiffres publiés mardi [10 décembre] par l'institut national des statistiques.

Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 4,4% sur la période juillet-septembre par rapport au troisième trimestre 2012 alors que les économistes interrogés par Reuters avaient anticipé une progression de 4,05%.

Ajusté des variations saisonnières, le PIB du troisième trimestre 2013 est en hausse de 0,9% par rapport aux trois mois précédents.

La croissance du deuxième trimestre par rapport à la même période de 2012 a été revue à 4,5% contre une estimation initiale de 4,4%. » (Usine Nouvelle, Reuters, 10/12/2013)





« La banque centrale turque maintient toujours ses taux directeurs inchangés »

« La banque centrale turque a annoncé mardi [17 décembre] qu'elle maintenait ses principaux taux directeurs inchangés et s'est engagée à agir de façon "prudente" face au resserrement annoncé de la politique monétaire américaine qui menace l'économie turque.

Lors d'une réunion de son comité de politique monétaire, l'institution financière a laissé son taux à une semaine à 4,5%, tandis que ses deux taux d'emprunt et de prêt au jour le jour restaient fixés à 3,5% et 7,75%.

La banque centrale a également répété que sa politique monétaire resterait "prudente" jusqu'à ce que l'inflation soit stabilisée.

La hausse des prix reste à des niveaux élevés en Turquie, à plus de 7% en rythme annuel, alors que la banque centrale a anticipé un taux de 6,8% en 2013 et de 5,3% l'an prochain.(...)

Mais la bonne santé de l'économie turque reste menacée par le ralentissement de ses exportations, qui accroît ses déficits, selon les analystes.» (Les Echos.fr, Reuters, 17/12/2013)

« Turquie: creusement du déficit courant à plus de 51 mds USD sur 10 mois »

« Le déficit courant de la Turquie a augmenté pour atteindre 51,901 milliards de dollars sur les dix premiers mois de l'année, contre 39,5 milliards pour la même période de l'année précédente, selon des chiffres publiés mercredi [11 décembre]. (...)

Selon les analystes, la Turquie demeure vulnérable en raison également du creusement de son déficit courant et du ralentissement de la croissance de ses exportations.» (Les Echos.fr, AFP, 11/12/2013)

« Turquie: naquère florissante, l'économie à l'heure de l'incertitude »

« Après des années de croissance débridée et le coup de frein de la crise mondiale, l'avenir de l'économie turque s'annonce perturbé en 2014, sous la pression des marchés mondiaux et d'un niveau de déficit et de dette inquiétant en année électorale. (...)

La crise mondiale a sonné le glas de ces années "chinoises". Après les 2,2% enregistrés en 2012, le gouvernement table sur une progression de "seulement" 3,6% de son produit intérieur brut (PIB) cette année et n'anticipe pas plus de 4% pour 2014. (...)

Comme celles de l'Inde ou du Brésil, la monnaie turque a dégringolé l'été dernier à cause de la fin annoncée de la politique monétaire accommodante de la Banque centrale américaine (Fed) qui a fait fuir les investisseurs étrangers des économies émergentes. La livre turque (TL) a reculé de 13% cette année et s'échange désormais à un peu plus de 2 TL pour 1 dollar ou 2,75 TL pour un euro. Pressée par le gouvernement de maintenir des taux d'intérêt suffisamment faibles pour ne pas contrarier la croissance, la banque centrale peine à enrayer cette chute.

Deux agences de notation, Moody's et Standard and Poor's, ont également mis en garde contre le risque de dérapage des déficits courants et de la dette extérieure du pays. Les analystes estiment à plus de 7% du PIB le déficit public turc et anticipent une poursuite de sa hausse l'an prochain, dans un climat de forte volatilité des capitaux étrangers. Moody's a souligné ce mois-ci un risque pour le financement à moyenterme de l'économie turque, même s'il a jugé "suffisants" les outils à sa disposition pour l'amortir.

En novembre, le Fonds monétaire international (FMI) a lui aussi conseillé à Ankara de "resserrer sa politique macroéconomique et de lancer des réformes structurelles" pour réduire l'inflation et maîtriser ses déficits. Le gouvernement a ainsi annoncé des restrictions à l'utilisation des cartes de crédit mais l'inflation reste à un niveau élevé. Elle devrait encore atteindre 7% en 2013, pour une fourchette estimée pour 2014 entre 6,8 et 5,3%.





Et, aux yeux des analystes, le long tunnel électoral dans lequel le pays s'apprête à entrer, avec des municipales en mars prochain, la présidentielle en août 2014 et les législatives en 2015, va encore renforcer ces incertitudes. (...)

Le ministre des Finances Mehmet Simsek a balayé cette tentation d'un revers de main en promettant que le déficit budgétaire serait ramené l'an prochain à 1,2% du PIB. "Nous n'avons pas préparé le budget avec un oeil sur les élections", a-t-il assuré. (...) Certains analystes restent inquiets. Comme Gareth Leather, de Capital Economics à Londres, qui a rangé la Turquie dans le club des "Cinq fragiles" aux côtés du Brésil, de l'Inde, de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud.» (Libération, 07/12/2013, AFP)

« La BEI soutient les PME turques »

« La Banque européenne d'investissement (BEI) prête 150 M€ à la banque stambouliote İşbank. Il s'agit du troisième prêt concédé par la BEI à l'établissement turc. La somme permettra de financer des projets portés par des PME ou des ETI dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'environnement, de la prévention des catastrophes naturelles, de la santé, de la sécurité ou de l'amélioration des conditions de travail. » (Econostrum.info, Mathieu Bouchard, 11/12/2013)

« Al Jazeera s'intéresse à Digiturk »

« Le groupe de télévision Al Jazeera envisage d'acquérir une participation majoritaire dans le bouquet turc Digiturk, a-t-on appris auprès de trois sources bancaires. L'opération permettrait au groupe du Qatar de poursuivre son expansion à l'international.

Les autorités turques ont saisi en mai la participation de 53% que détenait l'homme d'affaires Emin Cukurova dans Digiturk. Le solde de 47% est aux mains d'une société américaine de capital-investissement, Providence Equity Partners. Selon les sources, Digiturk a une valeur d'entreprise de 1,5 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) environ, en comprenant son endettement évalué à 500 millions de dollars.

L'opérateur de télévision payante est une cible intéressante pour Al-Jazeera dans la mesure où il détient les droits de retransmission du football en Turquie, ont-elles ajouté. (...) Le processus officiel de cession des 53% dans Digiturk devrait être lancé au début 2014 et d'autres acquéreurs potentiels, locaux ou étrangers, pourraient se manifester à cette occasion, ont noté les sources. » (*Le Figaro.fr, Reuters, 18/12/2013*)

4. International

Turquie - Arménie

« Ankara plaide pour une "juste mémoire" »

Le ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoglu s'est rendu à Erevan le 12 décembre à l'occasion de la réunion de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN), « sa première visite en Arménie depuis l'échec en 2009 des efforts de normalisation entre les deux pays. (...)

Les déportations d'Arméniens sous l'empire ottoman étaient "inhumaines", a estimé [Davutoglu] (...) exhortant à établir une "juste mémoire" de ces faits que son pays refuse de reconnaître comme un génocide. "Je considère que cette vague de déportation sous les Ittihatçi (Jeunes Turcs) était absolument une erreur. Ce qu'ils ont fait était une erreur et un acte inhumain", [a-t-il poursuivi]. (...)

"Nous n'approuvons en aucun cas les déportations" d'Arméniens, a souligné Ahmet Davutoglu, appelant la partie arménienne à faire preuve de souplesse politique pour avancer dans la voie de la réconciliation. À l'issue d'un entretien bilatéral avec son homologue arménien Edouard Nalbandian en marge de la





réunion de l'OCEMN, Ahmet Davutoglu a plaidé publiquement pour une réconciliation entre les deux pays sur la base d'une "juste mémoire".

De son côté, Edouard Nalbandian a répété que "les relations arméno-turques doivent être normalisées sans conditions". "Les tentatives de la Turquie pour lier cette question à d'autres ou encore de fixer d'autres conditions sont vaines et dépourvues de toute justification", a-t-il ajouté devant la presse.

La Turquie et l'Arménie ont signé en 2009 des accords de réconciliation, mais leur tentative de rapprochement, appuyée par les États-Unis, a échoué en l'espace de six mois, chacune des deux parties accusant l'autre de chercher à réécrire les textes et à poser de nouvelles conditions. Aucun des deux Parlements n'a entériné ces accords. Ankara et Erevan s'opposent aussi sur l'avenir du Nagorny Karabakh, une enclave à majorité arménienne au coeur de l'Azerbaïdjan. Ankara soutient Bakou dans cette dispute territoriale, à l'origine d'un conflit sanglant entre les deux pays au début des années 1990, et a fermé sa frontière avec l'Arménie depuis 1993. » (LePoint.fr, AFP, 13/12/2013)

L'avis de la CEDH : la négation du génocide arménien n'est pas un délit

« Nier le qualificatif de génocide pour les massacres d'Arméniens commis par la Turquie en 1915 n'est pas un délit, affirme mardi [17 décembre] la Cour européenne des droits de l'homme dans un arrêt concernant la Suisse et, potentiellement, la France.

Les tribunaux helvètes avaient condamné en 2007 le président du Parti des travailleurs de Turquie, Dogu Perincek, à une amende et à des dommages et intérêts pour avoir nié, lors de conférences en Suisse, l'existence d'un génocide commis par l'empire ottoman contre les Arméniens. Il s'agissait, selon lui, d'un "mensonge international".

La juridiction du Conseil de l'Europe affirme que cette condamnation, prononcée au nom d'une loi suisse qui réprime la négation de tout génocide, constitue une violation du droit à la liberté d'expression.

"M. Perinçek tenait un discours de nature historique, juridique et politique et ce discours s'inscrivait dans un débat controversé", affirme la Cour. "En raison de l'intérêt public du discours, la Cour estime que la marge d'appréciation des autorités internes était réduit."

Les juges soulignent le fait que Dogu Perincek n'a jamais contesté la réalité des massacres et des déportations dont ont été victimes les Arméniens. "Le génocide est une notion de droit très étroite dont la preuve est par ailleurs difficile à apporter", soulignent les juges, qui établissent une distinction entre cette affaire et d'autres condamnations judiciaires relatives à la négation de l'Holocauste. » (Le Nouvel Observateur, Reuters, 17/12/2013)

Le Conseil Constitutionnel français s'était prononcé en 2012 sur un projet de loi pénalisant la négation du génocide. « Le 28 février 2012, saisi par plusieurs députés et sénateurs de tous les groupes, les "Sages" français avaient invalidé la loi sur la négation du génocide arménien votée le 23 janvier, estimant qu'elle portait "une atteinte inconstitutionnelle à l'exercice de la liberté d'expression et de communication".» (Le Nouvel Observateur, Reuters, 17/12/2013)

Selon la presse française, « le gouvernement [français] devrait présenter dans les prochains mois un projet de loi pénalisant la négation du génocide des Arméniens, conformément à l'engagement pris par François Hollande pendant la campagne présidentielle.» (Le Monde, 17/12/2013)

« La décision de la Cour européenne des droits de l'homme, si elle devient définitive, devrait enterrer ce projet. La Suisse dispose d'un délai de trois mois pour faire appel » (Le Nouvel Observateur, Reuters, 17/12/2013)





Turquie - Iran

« Un cessez-le-feu en Syrie avant Genève II ? »

« L'Iran et la Turquie ont appelé [le 27 novembre] à un cessez-le-feu en Syrie avant la tenue de la conférence internationale de paix Genève-2, prévue en janvier, selon l'agence Mehr.

"Tous nos efforts devraient porter sur la façon de terminer ce conflit et parvenir à un cessez-le-feu, si possible avant même Genève-2", a affirmé le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, lors d'une conférence de presse conjointe à Téhéran avec son homologue turc Ahmet Davutoglu. » (LeFigaro.fr, AFP, 27/11/2013)

Turquie - Allemagne

« Une secrétaire d'État d'origine turque en Allemagne »

« La social-démocrate Aydan Ozoguz a été nommée secrétaire d'Etat chargée des Migrations, des Réfugiés et de l'Intégration du nouveau gouvernement allemand dévoilé dimanche [15 décembre]. Elle est la première personnalité politique d'origine turque à faire partie d'un gouvernement fédéral. » (Libération, 16/12/2013)

Cette nomination « a été saluée par la presse allemande comme l'une des surprises de la nouvelle équipe gouvernementale. » (L'Express.fr - 16/12/2013)

« Les médias turcs en ont également fait écho. Aydan Ozoguz a rendu hommage aux Turcs d'Allemagne sur la chaîne NTV : «[Cette nomination] est le fruit de tant d'années de difficultés rencontrées par la communauté turque du pays.» (Libération, 16/12/2013)

5. Turquie

Question kurde : processus de paix en péril

« Déjà bien mal en point, le laborieux processus de paix entre les autorités d'Ankara et la rébellion kurde du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) vient de recevoir un nouveau coup après la mort, vendredi [6 décembre] dans la ville de Yüksekova (sud-est), de deux manifestants kurdes de 34 et 32 ans. Des rassemblements ont eu lieu hier à Diyarbakir, la principale ville du sud-est anatolien, peuplée majoritairement de Kurdes, où des heurts ont fait plus de dix blessés alors qu'une vive tension règne dans la région.

Samedi soir [7 décembre], un manifestant de 25 ans a été grièvement blessé, touché à la tête selon des témoins par une grenade lacrymogène tirée par les forces de l'ordre à Yüksekova, après les funérailles des deux Kurdes.(...) La police est intervenue avec des grenades lacrymogènes et des canons à eau pour disperser les protestataires, qui ont riposté par des jets de pierre. Le gouverneur local a démenti la destruction des cimetières à l'origine des incidents.

Le chef du PKK, Abdullah Ocalan, emprisonné à vie depuis 1999, a dénoncé une «grande provocation contre le processus » depuis sa prison, où il a rencontré samedi [7 décembre] des députés kurdes.(...)

Alors que le pays entre dans une année électorale cruciale, avec des municipales en avril et une présidentielle à l'automne, l'AKP (Parti de la justice et du développement), le mouvement islamiste du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, n'est guère disposé à faire d'importantes concessions en matière de droits des Kurdes et des minorités, ce qui irriterait les franges les plus nationalistes de son électorat. » (Libération, Marc Semo, 08/12/2013)





Par ailleurs, le maintien en détention de Gulser Yildirim et Ibrahim Ayhan, députés du Parti de la paix et de la démocratie (BDP), une formation prokurde, pourrait fragiliser le processus de paix. « La justice turque a rejeté lundi [16 décembre] une demande de remise en liberté de deux députés kurdes en détention provisoire depuis 2010 [malgré] l'arrêt rendu la semaine dernière dans une affaire d'un genre similaire par la Cour constitutionnelle, qui a jugé que la trop longue détention provisoire d'un autre député avait enfreint ses droits.» (Reuters, 16/12/2013)

« Assassinat du journaliste Hrant Dink : la police turque en accusation »

« L'un des instigateurs présumés de l'assassinat du journaliste turc d'origine arménienne Hrant Dink en 2007 a accusé mardi [3 décembre], au cours de son procès en appel, la police de n'avoir rien fait pour empêcher le crime dont elle était pourtant au courant. Acquitté une première fois en 2012, Erhan Tuncel a affirmé mardi devant un tribunal d'Istanbul qu'il avait informé l'ancien chef des services de renseignement de la police, Ramazan Akyurek, du complot contre le journaliste, mais que ces avertissements n'avaient pas été entendus, ont rapporté les médias turcs. (...)

Les allégations d'Erhan Tuncel accréditent la thèse d'une conspiration au sein de l'État turc, fomenté par les services de police, pour se débarrasser du journaliste. Dans un entretien accordé le mois dernier, il avait accusé la gendarmerie d'avoir joué un "grand rôle" dans cette affaire.

Mineur au moment des faits, Ogün Samast a avoué le meurtre du journaliste et été condamné en juillet 2011 à 23 ans de prison. Moins d'un an après, le cerveau et l'instigateur présumé du meurtre, Yasin Hayal, a été condamné par un tribunal d'Istanbul à la prison à vie, mais les juges ont relaxé 18 autres accusés, dont Erhan Tuncel, estimant qu'il n'y avait pas eu complot. Toutefois en mai dernier, laCour de cassation a ordonné un nouveau procès, soutenant au contraire la thèse d'une conspiration. La prochaine audience a été programmée le 7 janvier 2014. » (Le Point.fr, AFP, 03/12/2013)

La Turquie parmi les premiers pays en nombre de journalistes emprisonnés

Selon Reporters sans frontières, la Turquie demeure avec la Chine, l'Erythrée, l'Iran et la Syrie parmi les cinq « principaux geôliers du monde » pour les journalistes. « De son côté, le Comité pour la protection des journalistes, ONG basée à New York, a souligné mardi que pour la deuxième année consécutive, la Turquie est le pays qui emprisonne le plus les journalistes, suivie de près par l'Iran et la Chine. Dans ces trois pays se trouve plus de la moitié des 211 reporters détenus dans le monde en 2013, signale l'ONG, dont le bilan affiche des chiffres différents de ceux de RSF. » (Libération, AFP, 18/12/2013)

« Sainte-Sophie fait de la politique »

« Avec plus de trois millions de visiteurs par an, Sainte-Sophie est le site le plus admiré d'Istanbul. (...) Basilique chrétienne bâtie au VIe siècle, sous l'empereur Justinien, convertie en mosquée après la conquête de Constantinople par les Ottomans en 1453, Sainte-Sophie est aujourd'hui administrativement considérée comme un musée, avec ses gardiens et son jour hebdomadaire de fermeture (le lundi). Un statut que lui a conféré Mustafa Kemal Atatürk en 1934 pour "l'offrir à l'humanité". (...)

Au long de ses quinze siècles d'existence, la « Sainte-Sagesse » n'a jamais cessé d'être l'enjeu d'une bataille identitaire. (...)

La bataille a été relancée par le vice-premier ministre et porte-parole du gouvernement islamoconservateur, Bülent Arinç. « Aujourd'hui, nous voyons une Sainte-Sophie triste, a-t-il regretté le 16 novembre, en inaugurant une exposition de tapis dans un musée adjacent. Nous espérons que, très bientôt, elle retrouvera le sourire. » Le numéro deux du gouvernement turc a regretté que l'on puisse interdire à un fidèle de prier et obliger un lieu de culte à « servir à autre chose qu'à sa fonction initiale».





Ces déclarations traduisent l'ambition décomplexée de la majorité au pouvoir : reconvertir Sainte-Sophie en mosquée, comme l'avait fait le sultan Mehmed II. En février, l'Assemblée nationale a validé la création d'une commission parlementaire pour examiner les requêtes de citoyens turcs visant à « rouvrir Sainte-Sophie au culte ». Et deux autres églises byzantines, également nommées Sainte-Sophie, l'une à Trabzon (Nord-Est), l'autre à Iznik (Ouest), anciennes cités grecques, ont été récemment reconverties en mosquées, s'est félicité M. Arinç. (...)

En Turquie, les déclarations de M. Arinç font craindre une nouvelle offensive idéologique de la part du gouvernement de M. Erdogan, soupçonné de visées islamistes. La question fait cependant l'objet d'un relatif consensus politique, y compris chez les kémalistes.» (Le Monde, Guillaume Perrier, 12/12/2013)

6. Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Décembre 2013)

Les Echos Jacques Hubert-Rodier

Le FigaroLaure Marchand

Le Monde Guillaume Perrier Libération Marc Semo

Le Nouvel Observateur L'Express Le Point Usine Nouvelle

Econostrum.infoMathieu Bouchard



Mécènes Institutionnels Institutional Supporters





















33 rue Galilée 75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54 Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org